



RAPPORT ANNUEL 2024



SOMMAIRE



ÉDITO3

LE PROJET ASSOCIATIF DE 2022-2025 4

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE5

ATMO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2024 ... 6

Chiffres clés financiers & humains8

L'équipe9

Écosystème Atmo Auvergne-Rhône-Alpes 10

LES PROJETS PHARES DE 202411

Audit LCSQA13

Nouvelle directive européenne 14

PFAS poursuite des travaux16

Focus projets européens
(ALP'AERA / INFIRE / RISK'ADAPT)17

Bois-énergie : son impact sur l'air et
le climat de mieux en mieux appréhendé19

Surveillance de la Qualité de l'Air
en Situation Accidentelle (QASA) 20

Étude en proximité de trafic routier21

Diag'QAI (outil de diagnostic de la qualité
de l'air intérieur)22

Portraits de territoires23

Captothèque régionale25

Visibilité de l'indice ATMO :
illumination de la Tour Incity26



ÉDITO

Il est toujours complexe et frustrant de résumer en quelques lignes l'ensemble des actions menées par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, tant elles sont nombreuses et variées. Pour autant, je me suis prêté à l'exercice et en profite pour mettre en lumière plusieurs éléments clés de notre activité en 2024.

Une part importante de notre mission concerne la surveillance réglementaire de la qualité de l'air. Cette activité rigoureuse de mesure et d'étude constitue la base indispensable pour éclairer les politiques publiques et accompagner l'État et les collectivités dans leurs choix. Cet accompagnement se traduit principalement par le suivi des Plans de Protection de l'Atmosphère, des Zones à Faibles Emissions, ou encore par la surveillance des territoires particulièrement exposés à certains polluants.

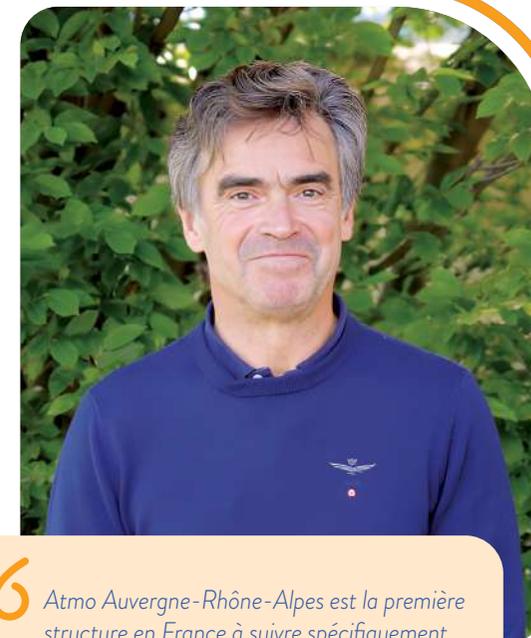
L'année 2024 a également marqué un tournant avec la publication d'une nouvelle directive européenne sur la qualité de l'air ambiant, qui devra être transposée en droit français avant fin 2026, pour une application dès janvier 2027. Les nouvelles exigences annoncées imposent dès maintenant de faire évoluer notre réseau de mesures d'une part, mais surtout de mettre en œuvre de nouvelles politiques ambitieuses de réduction des émissions de polluants atmosphériques, afin d'avoir la capacité d'éviter de futurs dépassements.

Au-delà des obligations réglementaires, notre engagement s'étend à des sujets émergents ou insuffisamment explorés.

C'est le cas en particulier du suivi des PFAS dans l'air ambiant, pour lesquels il n'y avait pas encore en 2023 de mesures quantitatives, à l'échelle nationale voire internationale. Si ces substances sont souvent évoquées dans les problématiques liées à l'eau, leur présence dans l'atmosphère soulève des enjeux sanitaires majeurs encore peu connus. Atmo Auvergne-Rhône-Alpes est ainsi la première structure française à avoir lancé un programme spécifique de mesures actives de PFAS dans l'air ambiant, dont les enseignements bénéficieront largement aux acteurs publics et privés, ainsi qu'aux habitants du territoire.

Un autre enjeu de taille dans notre région réside dans l'analyse des émissions issues de la combustion de la biomasse, et en particulier de l'usage du bois-énergie dans les chaufferies. Ce sujet, à la croisée des préoccupations environnementales et énergétiques, mérite une analyse fine à l'échelon local, pour mieux accompagner les collectivités et les entreprises dans leurs choix énergétiques, en leur proposant une vision transversale air-climat-énergie le plus en amont possible des prises de décision.

Toutes ces avancées ne seraient possibles sans l'implication remarquable de nos équipes. Près de 100 collaboratrices et collaborateurs, répartis sur plusieurs sites, œuvrent chaque jour à produire des données fiables, interpréter les évolutions et fournir des repères utiles pour agir. Je tiens à les remercier chaleureusement. Leur engagement quotidien permet de progresser vers un air plus sain pour toutes et tous. Merci à eux !



« Atmo Auvergne-Rhône-Alpes est la première structure en France à suivre spécifiquement les PFAS dans l'air ambiant, un sujet encore peu exploré mais crucial pour la santé publique et les politiques environnementales. »

Eric Fournier Président d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

DÉCOUVREZ LE MOT DU PRÉSIDENT

Plongez dans la vision du Président sur l'année écoulée.



LE PROJET ASSOCIATIF 2022-2025

UNE VISION

ATMO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, LE RÉFÉRENT AIR AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL POUR LES TRANSITIONS

4 AMBITIONS

1



Référent technique
pour les territoires

2



Tiers de confiance
pour les acteurs du territoire

3



Acteur d'un
écosystème territorial

4



Au cœur du déploiement
d'une culture Air

6 CHANTIERS

Anticipation
des nouvelles réglementations
et demandes de surveillance

Accompagnement et présence
sur l'ensemble des territoires

Évolution de la gouvernance

Nouvelles orientations sur
le modèle économique

Centre de ressources et de formation

Ingénierie Air-Climat-Énergie

5 PROGRAMMES



Missions
réglementaires



Animation
territoriale



Ingénierie
territoriale



Recherche &
Développement



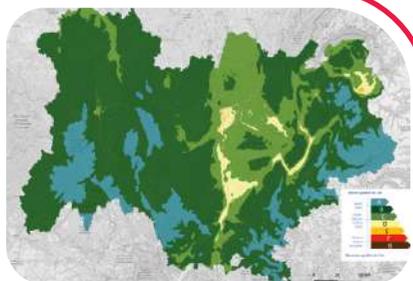
Supports &
Systems d'information

QUELQUES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

JANVIER

Publication de la nouvelle
Carte Stratégique Air régionale

[En savoir plus](#)



2024

SEPTEMBRE

Sortie du film **Notre Air**, aux côtés
de nos partenaires Une Bouteille À la Mer
et Protect Our Winter

[En savoir plus](#)



2025

NOVEMBRE

Publication de la nouvelle directive
européenne sur la qualité de l'air
ambiant au Journal Officiel de
l'Union Européenne

[En savoir plus](#)

FÉVRIER

Webinaire sur les outils numériques, dédié
aux collectivités pour découvrir l'ensemble
de nos ressources numériques, leurs
spécificités et applications concrètes

[En savoir plus](#)

JUIN

Après le pylône de la Bastille à Grenoble
en 2023, la **Tour Incity à Lyon s'illumine
chaque soir pour donner la qualité de
l'air du lendemain. Un partenariat avec la
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, initié grâce
à notre participation à la Convention des
Entreprises pour le Climat.**

[En savoir plus](#)



OCTOBRE

- L'application **Air To Go** couvre
désormais **5 régions métropolitaines**
(Auvergne-Rhône-Alpes,
Bourgogne-Franche-Comté,
Grand-Est, Hauts-de-France et Sud)
- **Assises de la qualité de l'air**
à Grenoble les 15 et 16 octobre,
organisées par l'Alliance des
Collectivités pour la Qualité de l'Air.

ATMO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2024

PRINCIPALES MISSIONS

- **Surveiller et informer sur l'état réglementaire** de la qualité de l'air de la région Auvergne-Rhône-Alpes
- **Accompagner les décideurs** dans l'élaboration et le suivi des plans d'actions visant à améliorer la prise en compte des enjeux air-climat-énergie
- **Apporter un appui technique et des éléments de diagnostic** à ses membres en situations d'urgence (épisodes de pollution, incidents ou accidents industriels)
- **Améliorer les connaissances** sur les phénomènes liés à la pollution atmosphérique, au climat, aux pollens
- **Inciter à l'action** en faveur d'une amélioration de la qualité de l'air

UNE STRUCTURE POLYVALENTE

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie sur les compétences de **90 salariés (ETP)**. Des spécialistes de la pollution de l'air et du climat : chimistes, techniciens, chargés d'études, modélisateurs, inventaristes, prévisionnistes. Mais aussi d'experts des services numériques, d'informaticiens, d'experts thématiques, de correspondants territoriaux et de professionnels de la communication.

L'observatoire **réunit environ 250 membres répartis en quatre collèges**. Ce fonctionnement offre aux citoyens une garantie de **transparence** et d'**indépendance** dans le traitement et la diffusion des informations relatives à la qualité de l'air.



UNE GOUVERNANCE QUADRIpartite

DES MEMBRES RÉPARTIS EN 4 COLLÈGES

Découvrez ici la liste complète des membres



Représentants de l'État

- DREAL Dont Préfectures
- ARS
- DRAAF
- ADEME
- Préfecture Isère
- Préfecture Puy-de-Dôme
- Préfecture Haute-Savoie



Collectivités territoriales

- Régionale (1)
- Départementales (3)
- EPCI, communes et AOM (54)



Industries et acteurs économiques

156 membres dont 38 adhérents au service QASA



Associations & personnes qualifiées

38 membres

COMPOSITION DU BUREAU



Eric FOURNIER
Président



Marie-Agnès CHAPIER
Vice-Présidente
Représentante de l'APPA



Gilles CARRAZ
Trésorier
Représentant d'ARKEMA,
Usine de Jarrie



Matthieu PAPOUIN
Secrétaire
Représentant
de la DREAL AuRA



Nicolas BONNET
Président suppléant
Représentant de Clermont
Auvergne Métropole



Jacqueline COLLARD
Vice-Présidente suppléant
Représentante de SERA



Luc NGUYEN
Trésorier suppléant
Représentant de DALKIA



Bruno FABRES
Secrétaire suppléant
Représentant de l'ARS AuRA

LA VIE DE L'ASSOCIATION EN 2024

- 10** Comités Territoriaux
- 2** Réunions des membres du bureau
- 2** Conseils d'Administration
- 1** Assemblée Générale
- 1** Soirée Vœux du Président

66 En 2024, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes fait face à un paradoxe : ses missions sont de plus en plus reconnues et attendues, mais ses moyens diminuent. Les montants financiers touchés dans le cadre de l'astreinte de L'État ont permis de compenser temporairement cette baisse, mais un modèle économique durable reste indispensable pour maintenir la qualité de ses actions.



Gilles CARRAZ
Trésorier - Représentant
d'ARKEMA
Usine de Jarrie

66 Tout au long de l'année 2024, Atmo Auvergne Rhône-Alpes a su démontrer une fois de plus tout son engagement dans la surveillance de la qualité de l'air en apportant son expertise au service des politiques publiques pour respirer un air meilleur. 2024 restera l'année qui acte la sortie du dépassement des valeurs limites réglementaires de polluants sur l'ensemble de la région, mise en lumière par le réseau de stations de mesures performant déployé par Atmo Auvergne Rhône-Alpes. Acteur incontournable du plan régional ozone porté par la DREAL, Atmo Auvergne Rhône-Alpes a contribué activement à l'avancée de ce plan en apportant une analyse fine sur de nombreux sujets en lien avec l'ozone. Toujours prêt à mener des expérimentations pour contribuer à l'avancée des connaissances scientifiques, cette AASQA a été associée au plan national d'adaptation au changement climatique pour effectuer une expérimentation en lien avec l'ozone et les épisodes de pollution de l'air, ce qui participe à son rayonnement.



Matthieu PAPOUIN
Secrétaire - Représentant de la DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes

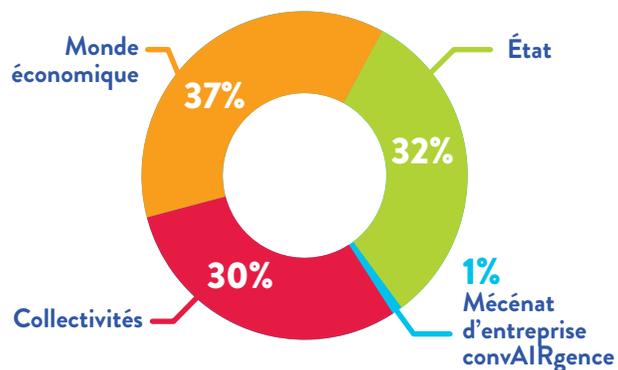
LE COMITÉ DE DIRECTION



Direction d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes (de gauche à droite) : **Stéphane SOCQUET-JUGLARD** (Directeur Production), **Marine LATHAM** (Directrice Générale), **David PETRONE** (Directeur Administratif et Financier) et **Didier CHAPIUS** (Directeur des Actions)

CHIFFRES CLÉS FINANCIERS & HUMAINS

NOTRE FINANCEMENT



Budget total
12 M €

ÉVOLUTION DE L'FFECTIF



FOCUS MOBILITÉ DURABLE

IDEX



92%

Indice d'égalité
Femme/Homme



71 salariés

ont bénéficié du
forfait mobilité durable
mis en place
en septembre 2023



83%
des salariés

utilisent régulièrement
des **modes doux** pour leurs
déplacements domicile-travail

L'ÉQUIPE ATMO*

DIRECTION GÉNÉRALE

Directrice Générale : **Marine LATHAM** / 1 Assistante

CELLULE STRATÉGIE TERRITORIALE



7 collaborateurs

COMMUNICATION ET MARKETING



+ 4 collaborateurs

Responsable : **Sophie BUXEDA**

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Directeur : **David PETRONE**

SUPPORT INFORMATIQUE

Responsable :
Bruno SCHNEEBERGER

+ 5 collaborateurs

ADMINISTRATION



2 collaborateurs

COMPTABILITÉ



3 collaborateurs

RESSOURCES HUMAINES

Responsable :
Sylvie HANOT

+ 2 collaborateurs

DIRECTION DE PRODUCTION

Directeur : **Stéphane SOCQUET-JUGLARD**

OBSERVATOIRE

Responsable d'unité :
Marie-Pierre VAGNOT



+ 10 collaborateurs

INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT

Responsable d'unité : **Claire CHAPPAZ**
Adjointe d'unité : **Julie COZIC**



+ 7 collaborateurs

DIRECTION DES ACTIONS

Directeur : **Didier CHAPUIS** / 1 Assistante

PLANS ET PROGRAMMES

Responsable d'unité :
Véronique STARC



+ 9 collaborateurs

PRÉVISION

Responsable d'unité :
Sébastien WAITZ



+ 8 collaborateurs

ANALYSE DES ENJEUX

Responsable d'unité :
Alexandre THOMASSON



+ 8,5 collaborateurs

UNITÉS OPÉRATIONNELLES

SUPPORT TECHNIQUE

Responsable :
Mario DUVAL
Adjoint :
Didier GRENIER

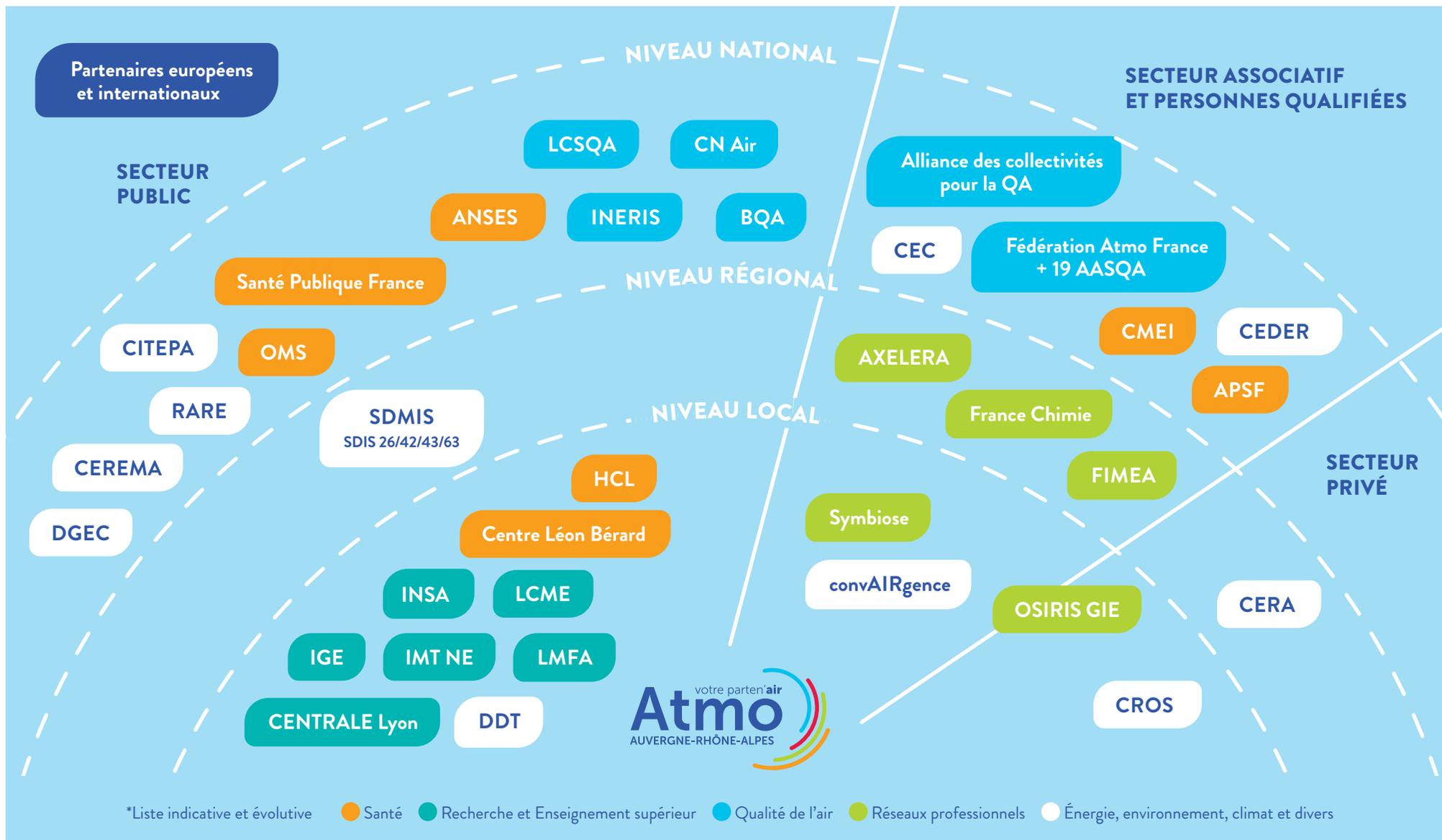


+ 14,5 collaborateurs



ECOSYSTÈME ATMO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES*

En plus de ses 250 membres, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes entretient des liens étroits avec de nombreuses structures, sur les plans local, régional, national, et même international, oeuvrant dans des domaines très variés.



LES PROJETS PHARES 2024

1 AUDIT LCSQA

2 NOUVELLE DIRECTIVE EUROPÉENNE

3 PFAS POURSUITE DES TRAVAUX

4 FOCUS PROJETS EUROPÉENS
(ALP'AREA / INFIRE / RISKADAPT)

5 BOIS-ÉNERGIE : SON IMPACT SUR L'AIR ET LE CLIMAT DE MIEUX EN MIEUX APPRÉHENDÉ

6 SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN SITUATION ACCIDENTELLE (QASA)

7 ÉTUDE EN PROXIMITÉ DE TRAFIC ROUTIER

8 DIAG'QAI (OUTIL DE DIAGNOSTIC DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR)

9 PORTRAITS DE TERRITOIRES

10 CAPTOTHÈQUE RÉGIONALE

11 VISIBILITÉ DE L'INDICE ATMO : ILLUMINATION DE LA TOUR INCITY

MISSIONS RÉGLEMENTAIRES

CHIFFRES CLÉS 2024

Réseau de surveillance



76
stations
fixes*



4
stations
mobiles

Données mesurées accessibles « en live » quotidiennement

*Arrêt définitif de 4 stations et remise en route ponctuelle d'1 station sur l'année 2024

Open Data



235 jeux
de données
diffusés

diffusées en open data
selon les standards OGC

Cartes annuelles



6

Cartes réglementaires
(directive CE actuelle)

- **NO₂** / an • **PM10** / an / jour
- **PM2,5** / an
- **O₃** santé / végétation



8

Cartes par anticipation réglementaire
(future directive 2030)

- **NO₂** / an / jour
- **PM10** / an / jour • **PM2,5** / an / jour
- **O₃** santé / végétation



9

Cartes sanitaires (valeurs OMS)
complémentaires de la réglementation

- **NO₂** / an / jour
- **PM10** / an / jour • **PM2,5** / an / jour
- **O₃** santé / pic saisonnier
- + **SOMO35**

3,1 To
de données
traitées par an

12 années
d'historique
2013-2024

Inventaire des émissions



22
polluants

+

18
GES

dont

15
fluorés

+



consommation
énergétique

0,5 To
de données
pour 2024

17 années
d'historique
1990, 2000, 2005, 2007,
de 2010 à 2022



1 AUDIT LCSQA

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET



Zone géographique concernée :
Région Auvergne-Rhône-Alpes



Partenaire :
LCSQA



Financiers :
Ministère de la Transition Écologique
et Atmo Auvergne-Rhône-Alpes



Durée du projet :
17 et 18 octobre 2024 sur le pôle d'Aubière

LE PROJET

Dans le cadre de ses missions confiées par l'État, le LCSQA doit réaliser un audit technique de chaque AASQA tous les 5 ans. Celui d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes s'est déroulé en 2024 sur le pôle auvergnat d'Aubière. Les auditeurs, répartis sur 5 thématiques clés, ont vérifié la conformité des travaux d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes dans la réalisation de ses missions réglementaires en s'appuyant sur le Référentiel Technique National (RTN), l'arrêté de surveillance de la qualité de l'air du 16 avril 2021, le Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes (PRSQA) et les procédures de l'association.

Ces 2 journées ont aussi été l'occasion d'échanges techniques fructueux avec les 8 experts du LCSQA dont son directeur exécutif Marc Durif.

CHIFFRES CLÉS



**1 audit
tous les 4 ans**

(la fréquence a été modifiée
et le suivant aura donc lieu
en 2028)



**20 personnes
auditées**

Nombre de constats 2019/2024



« Le LCSQA renouvelle sa confiance dans la capacité d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes à traiter les constats émis afin de mener à bien ses missions de surveillance et d'information conformément aux référentiels et réglementations en vigueur. »

Extrait rapport d'audit provisoire du LCSQA du 10/01/2025

2

NOUVELLE DIRECTIVE EUROPÉENNE

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET



Zone géographique concernée :
Union Européenne



Partenaires :
Ministère de l'Aménagement du territoire et Ministère de la Transition écologique / DREAL



Financiers :
Ministère de la Transition Écologique et Atmo Auvergne-Rhône-Alpes



Durée du projet :
2024 & 2025 pour les travaux d'anticipation et de préparation, en 2026 le dispositif de surveillance doit théoriquement être adapté aux nouvelles dispositions de la directive. La directive doit être transcrite au plus tard en décembre 2026 en droit français



Pour en savoir plus :
[Impact de la future directive européenne](#)
[Nouvelle directive européenne : impacts en Auvergne-Rhône-Alpes](#)



LE PROJET

Le 20 novembre 2024, une nouvelle directive européenne sur la qualité de l'air ambiant a été publiée. Elle marque une avancée sur la surveillance et l'information des citoyens, avec des bénéfices attendus pour la santé publique, via une baisse significative des seuils à respecter pour plusieurs polluants. **En anticipation de la parution de ce texte, de nombreux travaux ont été réalisés par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes en 2024, notamment :**

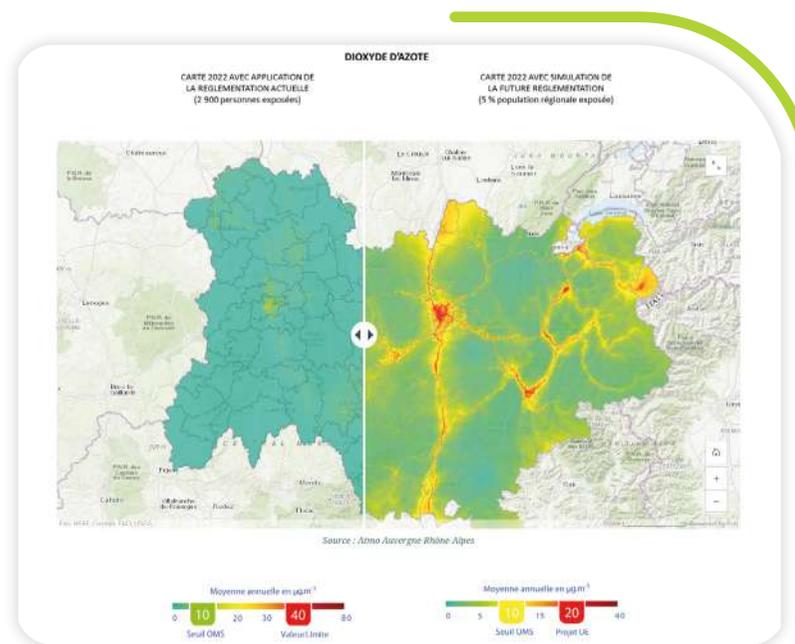
- **Réflexion sur le zonage et les critères d'implantation des sites de mesures par zone**
- **Préparation de l'installation de nouveaux matériels dans des « super sites »**
- **Simulations permettant de visualiser les mesures et zones potentiellement en dépassement de seuils sur la base des nouvelles valeurs prescrites par la directive**

CHIFFRES CLÉS

Presque 30% de la population régionale

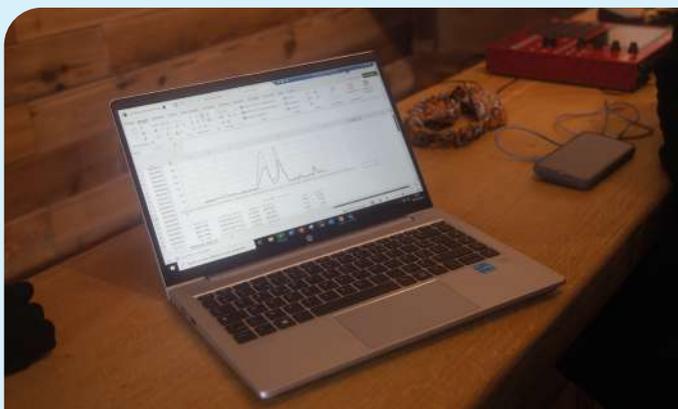
pourrait être exposée à un dépassement de la nouvelle valeur limite annuelle pour les PM_{2,5} (10 µg/m³), contre 0% avec la directive actuelle (25 µg/m³) - Simulation réalisée sur la base des données 2022

Seuils des valeurs limites annuelles divisés par au moins un **facteur 2**



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

CHIFFRES CLÉS 2024



4 projets
européens et
internationaux
(ALP'AERA,
HealthRiskAdapt,
INFIRE, Partenariat
Shanghai)



21 projets
d'innovation



3

PFAS POURSUITE DES TRAVAUX

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET



Zone géographique concernée :

Métropole de Lyon, Région



Financeurs :

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes (astreinte de l'État), Région Auvergne-Rhône-Alpes, Métropole de Lyon



Durée du projet :

Lancée en 2023



Pour en savoir plus :

[Atmo Auvergne-Rhône-Alpes poursuit ses travaux sur les « polluants éternels » \(PFAS\)](#)



LE PROJET

Une première méthodologie de mesure quantitative des PFAS dans l'air ambiant a été établie en 2024. Les premières investigations menées dans le bassin lyonnais, où des activités de production de polymères fluorés sont présentes, ont permis de mettre en avant la présence de PFAS de l'ordre du pg/m^3 avec une prédominance de 92% des composés tels le PFHxA et le 6:2FTS. Les travaux vont se poursuivre pour collecter plus de données, consolider la méthode, étendre le nombre de mesures à d'autres territoires, et contribuer aux travaux nationaux et à la définition de valeurs toxicologiques de référence.

CHIFFRES CLÉS



2 sites investigués

Lyon centre et Pierre Benite



38 PFAS identifiés

dont le PFHxA et le 6:2FTS en majorité, et la présence de PFOA et PFOS



Unité de concentration mesurée en air ambiant

$1 \text{ pg}/\text{m}^3$

$1 \text{ pg}/\text{m}^3 = 0,000\ 000\ 000\ 001 \text{ g}/\text{m}^3$

4

FOCUS PROJETS EUROPÉENS (ALP'AERA / INFIRE / RISK'ADAPT)

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET



Zone géographique concernée :

Europe



Partenaires :

4 réseaux de surveillance de la qualité de l'air, 13 agences gouvernementales, 1 fédération, 4 sociétés, 4 collectivités



Financiers :

Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), Région Auvergne-Rhône-Alpes, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Métropole de Lyon



Durée du projet :

Démarrée courant 2024 pour 3 à 4 ans suivant les projets



Pour en savoir plus :

[ALP'AERA](#)
[Présentation INFIRE](#)
[Présentation HealthRiskADAPT](#)
[Article CORDIS](#)



ALP'AERA



INFIRE



RiskADAPT



CORDIS

LE PROJET

La Région Auvergne-Rhône-Alpes présente des territoires variés (zones montagneuses, vallées, plaines) sous influence méditerranéenne ou continentale. Ceux-ci sont soumis de manières différentes au changement climatique. Atmo Auvergne-Rhône-Alpes travaille ainsi avec de nombreux partenaires européens afin d'évaluer et proposer des solutions pour atténuer les conséquences du changement climatique sur la qualité de l'air, et leurs impacts sanitaires et économiques, dans ces différents territoires aux travers de différents projets (ALP'AERA, INFIRE, RISK'ADAPT).

CHIFFRES CLÉS



3 appels à projet

(Interreg VI-A France-Italie ALCOTRA 2021-2027, Interreg EuroMed 2021-2027, HORIZON-MISS-2023-CLIMA-01)



16 pays impliqués

(France, Norvège, Italie, Finlande, Suisse, Croatie, Portugal, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Grèce, Hollande, Suède, Belgique, Angleterre, USA, Australie)



Budget pour Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

510 k€ (ALP'AERA)
220 k€ (INFIRE)
470 k€ (RISK'ADAPT)



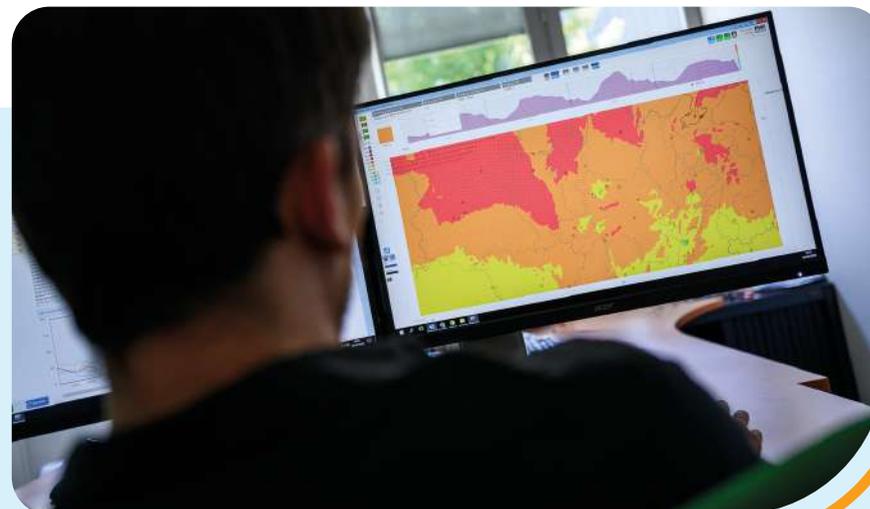
+ de 35 partenaires

INGÉNIERIE TERRITORIALE

CHIFFRES CLÉS 2024



263 réunions
d'accompagnement des partenaires



Nombre de plans suivis

84 plans dont

- 6 PPA / feuilles de route
- 1 PLQA
- 1 SRADDET
- 1 PRSE
- 1 ORCAE
- 2 SPPPI
- 1 projet d'agglo franco-valdo-genevois
- 37 PCAET
- 34 PDM / ZFE / PLUi / SCoT

Prévisions quotidiennes

64% de la population de la région bénéficie d'une prévision de la qualité de l'air à fine échelle de 10 m

7 ingénieurs prévisionnistes

31 h de calcul quotidien, pour plusieurs modèles en parallèle

Qualité de l'air en situation accidentelle



38 adhérents au programme QASA



110 personnes formées chez les industriels



26 sessions d'accompagnement

5

BOIS-ÉNERGIE : SON IMPACT SUR L'AIR ET LE CLIMAT DE MIEUX EN MIEUX APPRÉHENDÉ

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET



Zone géographique concernée :
Région Auvergne-Rhône-Alpes



Partenaires :
Métropole de Lyon, territoires de Haute-Savoie, collectivités disposant d'un Fonds Air Bois, Airparif



Financiers :
Métropole de Lyon, SYANE, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes (astreinte de l'État), FEDER, Métropole de Grenoble



Durée du projet :
2024-2025



Pour en savoir plus :
[Le projet Infire](#)

LE PROJET

En raison des enjeux croissants liés à la transition énergétique et aux impacts environnementaux, le bois-énergie se trouve au cœur des débats sur la neutralité carbone, le climat et la qualité de l'air. En 2024, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes a poursuivi et intensifié ses travaux d'évaluation de l'impact sur la qualité de l'air du bois-énergie, mais a aussi élargi son périmètre d'intervention pour inclure les aspects climatiques. Une grande diversité de travaux a par conséquent été menée :

- Accompagnement des territoires dans la préfiguration, le suivi et l'évaluation des Fonds Air Bois
- Accompagnement de collectivités dans le cadre de la mise en place et de la rénovation/extension de réseaux de chaleur
- Étude de l'impact sur l'environnement de chaufferies, notamment sur la Métropole de Lyon et en région parisienne (projet d'AIRPARIF sur les émissions de petites chaufferies biomasse)
- Acquisition/actualisation de données et de connaissances, qui sont synthétisées dans une note permettant de faciliter l'accompagnement des collectivités dans leurs choix énergétiques
- Partenaire du projet Interreg Euro-MED INFIRE, via notamment le développement d'un outil de projection du parc de chauffage d'aide à la décision pour l'usage du bois énergie reposant sur le principe « Éviter - Réduire - Compenser »

Démarche d'Atmo pour une meilleure prise en compte des enjeux climatiques liés au bois énergie



CHIFFRES CLÉS



3 études

ont été réalisées en 2024 sur des réseaux de chaleur en Haute-Savoie



15 Fonds Air Bois

ont été évalués



46% d'appareils individuels de chauffage au bois

sont non performants en région Auvergne-Rhône-Alpes

6

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN SITUATION ACCIDENTELLE (QASA)

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET



Zone géographique concernée :
Région Auvergne-Rhône-Alpes



Partenaires :
Établissements industriels partenaires, SDIS, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, France Chimie Auvergne-Rhône-Alpes, Tera Environnement et autres laboratoires, ITGA, ABO-ERG Environnement



Financeurs :
Industriels adhérents et Atmo-Auvergne-Rhône-Alpes



Durée du projet :
Depuis 2022, projet à durée indéterminée



Pour en savoir plus :
[Accident/Incident](#)



LE PROJET

Des événements (accidents industriels, incendies divers) peuvent ponctuellement et considérablement affecter la qualité de l'air. Il est impératif d'en évaluer l'impact pour caractériser l'exposition des populations. Des réglementations post-Lubrizol imputent cette responsabilité aux exploitants d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Le programme QASA vise à les accompagner dans cette mission aussi bien en amont pour anticiper au mieux ainsi que durant toutes les phases de la gestion de crise en cas d'évènement accidentel, y compris lors du suivi post-accidentel.



CHIFFRES CLÉS

38 ICPE adhérentes + 5 SDIS partenaires

un programme qui couvre les 3 matrices Air, Eau et Sol

une astreinte 24 h/24 et 7 j/7
pour apporter notre expertise ajouter au plus près de l'évènement

+ de 60 participations
à des exercices PPI/POI et/ou situations réelles sur les 5 dernières années

+ de 300 substances
toxiques, odorantes ou produits de décomposition en capacité d'être mesurés ou prélevés

+ de 150 personnes formées à l'utilisation de ce matériel et aux méthodes d'échantillonnage pendant des sessions auprès de nos partenaires

7 ÉTUDE EN PROXIMITÉ DE TRAFIC ROUTIER

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET



Zone géographique concernée :
Métropole de Grenoble



Partenaires :
AREA/APRR



Financeurs :
AREA/APRR



Durée du projet :
Novembre 2022 – mai 2024



Pour en savoir plus :
Suivi de la qualité de l'air sur l'A480
après l'aménagement à 3 voies



LE PROJET

Cette étude avait pour objectif d'évaluer l'état de la qualité de l'air en bordure de l'axe A480 en 2023 et également d'analyser l'évolution par rapport à l'état initial en 2015 et aux prévisions de l'étude d'impact. Les résultats montrent qu'en bordure de l'A480, la baisse des concentrations de dioxyde d'azote semble un peu plus importante que la tendance globale observée dans l'agglomération grenobloise, ce qui pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs : l'amélioration de la fluidité du trafic et la diminution du trafic des poids lourds.



66 AREA s'est beaucoup investie sur le bilan environnement du projet. Concernant la qualité de l'air, les protocoles de suivis mis en place avec Atmo Auvergne-Rhône-Alpes ont été ainsi plus poussés que sur toutes les précédentes opérations pour lesquelles un bilan environnement a été réalisé. Notamment certains suivis ont été mis en place en continu sur une année entière. Les résultats obtenus apparaissent très intéressants et confirmer la pertinence de l'évaluation initiale des incidences du projet et la participation des aménagements réalisés à la démarche globale de l'agglomération sur cette thématique.



François Pich Responsable environnement, APRR | AREA



CHIFFRES CLÉS



7 km
d'aménagements
à 3 voies



25 sites de mesure



-60% en moyenne
des niveaux de NO₂
en proximité de l'A480
entre 2015 et 2023

8

DIAG'QAI (OUTIL DE DIAGNOSTIC DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR)

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET



Zone géographique concernée :
Région Auvergne-Rhône-Alpes



Soutiens :
l'ARS et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du PRSE 4



Financier :
Région Auvergne-Rhône-Alpes



Durée du projet :
Mis en ligne le 29/02/2024



Pour en savoir plus :
DIAG'QAI :
[réalisez votre diagnostic de qualité de l'air intérieur](#)



LE PROJET

Lancée en 2024, Diag'QAI, « Diagnostic de la Qualité de l'Air Intérieur » est la nouvelle plateforme web d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes pour effectuer un diagnostic simple de la qualité de l'air des espaces intérieurs. Ce service propose des recommandations d'améliorations ciblées et hiérarchisées selon les problématiques identifiées. Pour les collectivités locales, il permet notamment la mise en œuvre de la réglementation sur la surveillance de l'air intérieur dans les écoles, les crèches, les centres de loisirs...

CHIFFRES CLÉS

280
nouveaux
inscrits
en 2024

670
établissements
créés sur la plateforme
en 2024

2
webinaires
organisés en 2024



9

PORTRAITS DE TERRITOIRES

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET



Zone géographique concernée :
Région Auvergne-Rhône-Alpes



Financeurs :
Atmo-Auvergne-Rhône-Alpes



Durée du projet :
2023-2024



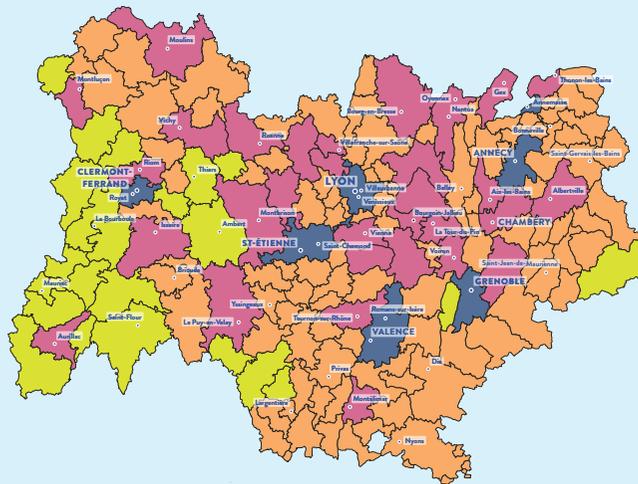
Pour en savoir plus :
[Portraits de territoires est paru !](#)



LE PROJET

Initié en 2023, portraits de territoires est une approche méthodologique inédite développée à partir d'indicateurs croisant les enjeux de qualité de l'air et la répartition de la population. Cette démarche incarne l'ambition portée depuis plusieurs années par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes d'épauler davantage les territoires dans leur transition. 2023 a marqué la genèse de la méthode permettant d'identifier 4 grandes typologies de territoires. 2024 a ensuite mis l'accent sur la mise en valeur des territoires ayant le plus œuvré dans leurs actions et leur engagement pour améliorer la qualité de l'air.

Comment vous situez-vous ? Quels sont vos enjeux ?



- Les grandes agglomérations les plus exposées à la pollution de l'air : plus de 150 000 habitants.
- Les territoires sensibles : territoires moins peuplés, à enjeux de qualité de l'air avérés (EPCI de moins de 50 000 habitants les plus exposés ou avec des enjeux de qualité de l'air avérés).
- Les villes ou agglomérations moyennes densément peuplées : entre 50 000 et 150 000 habitants, avec des enjeux prioritaires de qualité de l'air.
- Les territoires préservés : EPCI de moins de 50 000 habitants comprenant majoritairement les communes les moins exposées de la région.

CHIFFRES CLÉS



Indicateurs collectés entre 2019 et 2023



Une méthodologie retenue en **4 étapes**



Top 3 des territoires les plus vertueux par typologie



4 typologies de territoires
Grandes agglomérations /
Villes ou agglomérations moyennes /
Territoires sensibles /
Territoires préservés

ANIMATION TERRITORIALE

CHIFFRES CLÉS 2024

Site Web

903 288
pages vues
sur le site internet

193 utilisateurs
de notre widget

5 157 abonnés
à nos bulletins
d'information



Réseaux sociaux

13 474 abonnés
sur les réseaux sociaux
(Facebook, X, LinkedIn et Instagram)

Cible grand public
x10 audience
Instagram



Cible professionnelle
+ 1 000 abonnés
LinkedIn



Sensibilisation

6 évènements
grand public

1 évènement
collectivités



Presse

5 communiqués
de presse
+ **2 points**
presse

182 retombées
presse

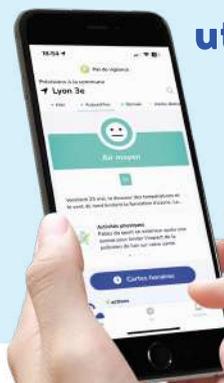
Autres supports numériques

API (publique et privée)
867 inscrits
171 comptes ayant utilisé l'API
6 millions de requêtes
par mois en moyenne

Air Attitude
2 044 participations citoyennes
359 acteurs
215 actions des organisations
56 actions citoyennes

4 140
nouveaux
utilisateurs

sur **air.to.go**
en Auvergne-
Rhône-Alpes



8 fresques de l'Air

8 expériences Bois-Kit
pour mesurer la performance des appareils
de chauffage au bois et les particules fines émises

20 prêts de l'exposition
L'Air à la Loupe et d'outils pédagogiques

10

CAPTOTHÈQUE RÉGIONALE

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET



Zone géographique concernée :
Région Auvergne-Rhône-Alpes



Financeurs :
Région Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon Métropole, Grenoble-Alpes Métropole, DREAL Loire, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes (astreinte de l'État)



Durée du projet :
2024 (sauf juillet et août)



Pour en savoir plus :
[Communiqué de presse : le service la Captothèque est désormais disponible partout sur la région !](#)



LE PROJET

Accessible jusque-là aux habitants de 3 métropoles d'Auvergne-Rhône-Alpes, la Captothèque, le service de mesures citoyennes d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, lancé en 2020, a été rendu accessible en 2024 à tous les habitants de la région ! Ils ont pu emprunter gratuitement un micro-capteur et ainsi mesurer pendant plusieurs semaines la qualité de l'air à leur domicile, sur leur lieu de travail ou lors de leurs trajets quotidiens. Chacun a aussi eu l'occasion de participer à un atelier pédagogique en présence d'un expert d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes pour mieux interpréter leurs mesures effectuées sur le terrain.



CHIFFRES CLÉS

Service lancé en
Septembre 2020

600 citoyens
de la région ont emprunté un capteur en 2024

25 jours
Durée moyenne d'un prêt de capteur

12 ateliers pédagogiques
organisés en 2024

9 300 utilisateurs inscrits
sur la plateforme depuis 2020

66

En partenariat avec Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, l'Association Défense Santé Environnement a développé en 2024 des actions de sensibilisation lors de la Fête des Possibles et du Forum Santé de Feurs, avec pour objectif de faire découvrir la qualité de l'air qui nous entoure. La démonstration de micro capteurs de la Captothèque a été un bel outil d'attractivité de nos stands permettant de sensibiliser le public, puis de l'amener à approfondir ses connaissances sur la qualité de l'air, ses impacts sanitaires et les leviers d'action pour l'améliorer.

Jacques Petit Secrétaire ADSE

99

VISIBILITÉ DE L'INDICE ATMO : ILLUMINATION DE LA TOUR INCITY

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET



Zone géographique concernée :
Agglomération lyonnaise



Partenaires :

La Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes



Financiers :

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes (astreinte de l'État) et Caisse d'Épargne Rhône-Alpes (mise à disposition de la tour et développements techniques nécessaires à un affichage dynamique)



Durée du projet :

Permanent depuis le 26/06/2024



Pour en savoir plus :

[Vidéo YouTube : Éclairer pour mieux respirer dans la Métropole de Lyon avec la Tour Incity](#)



LE PROJET

Depuis le 26 juin 2024, chaque soir à la tombée de la nuit, la Tour Incity, bâtiment emblématique dans le paysage lyonnais, s'illumine aux couleurs de l'indice ATMO. Pendant 1h30, le bâtiment phare diffuse une information visuelle sur la qualité de l'air attendue le lendemain, visible bien au-delà du centre de Lyon. Cette mise en lumière, combinée à une vaste campagne de communication porte l'ambition de renforcer la sensibilisation et l'engagement des habitants de Lyon et de ses environs en faveur de la qualité de l'air.

66 Ce partenariat avec la Tour Incity symbolise notre engagement pour le territoire et l'environnement. Il est né d'une rencontre entre Atmo Auvergne-Rhône-Alpes et la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes lors de la Convention des Entreprises pour le Climat 2023. Nous sommes fiers d'y avoir contribué.



Fabienne BOCHET Directrice Générale
Adjointe Caisse d'Épargne Rhône-Alpes



CHIFFRES CLÉS



36 retombées presse

Environ 750 millions de contacts potentiels touchés



1,2 millions impressions sur les réseaux sociaux

(Bonbon et Culturel Lyon)



2 campagnes d'affichage

dans l'espace urbain lyonnais

Le programme d'éclairage quotidien de la Tour Incity consomme 22 kWh pour 1h30 d'allumage, soit environ 7 900 kWh par an. Cela équivaut à la consommation annuelle d'un appartement de type T2.

GLOSSAIRE

1 – ORGANISMES

- **AASQA** : Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air
- **ADEME** : Agence de la transition écologique
- **AOM** : Autorité Organisatrice de la Mobilité
- **ANSES** : Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'Environnement et du travail
- **APPA** : Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique
- **APSF** : Association des Pollinarius Sentinelles de France
- **ARS** : Agence Régionale de Santé
- **AuRAÉE** : Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement
- **BQA** : Bureau de la Qualité de l'Air
- **CEC** : Convention des Entreprises pour le Climat
- **CEDER** : Centre pour l'Environnement et le Développement des Énergies Renouvelables
- **CERA** : Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône-Alpes
- **CEREMA** : Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
- **CITEPA** : Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique
- **CMEI** : Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur
- **CN AIR** : Conseil National de l'Air
- **COP** : Conférence des Parties

- **ConvAIRgence** : Fonds de dotation pour l'air et le climat en Auvergne-Rhône-Alpes
- **DDT** : Direction Départementale des Territoires
- **DGEC** : Direction Générale de l'Énergie et du Climat
- **DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- **FIMEA** : Fédération Interprofessionnelle des Métiers de l'Environnement Atmosphérique
- **FNE** : France Nature Environnement
- **GIEC** : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
- **HCL** : Hospices Civils de Lyon
- **IGE** : Institut des Géosciences de l'Environnement
- **IMT NE** : Institut Mines-Télécom Nord Europe
- **INERIS** : Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques
- **INSA** : Institut National des Sciences Appliquées
- **LCME** : Laboratoire de Chimie Moléculaire et Environnement
- **LCSQA** : Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air
- **LMFA** : Laboratoire de Mécanique des Fluides et d'Acoustique
- **OMS** : Organisation Mondiale de la Santé
- **ORCAE** : Observatoire Régional Climat Air Énergie
- **QASA** : Qualité de l'Air en Situation Accidentelle

- **RARE** : Réseau des Agences Régionales de l'énergie et de l'Environnement
- **Réseau RICCA** : Réseau Inter-Régional des Collectivités en Contentieux qualité de l'Air
- **SDMIS** : Service Départemental Métropolitain d'Incendie et de Secours
- **SERA** : Association Santé-Environnement Auvergne-Rhône-Alpes
- **SPPPI** : Secrétariats Permanents pour la Prévention des Pollutions Industrielles

2 – PLANS ET PROGRAMMES

- **PCAET** : Plan Climat-Air-Énergie Territorial
- **PDM** : Plan de Mobilité
- **PLQA** : Plan Local pour l'amélioration de la Qualité de l'Air
- **PLUi** : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- **PPA** : Plan de Protection de l'Atmosphère
- **PREPA** : Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques
- **PRSE** : Plan Régional Santé-Environnement
- **PRSQA** : Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air
- **SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale
- **SRADDET** : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
- **ZFE** : Zone à Faibles Émissions

3 – POLLUANTS

- **CO₂** : Dioxyde de carbone
- **COV** : Composés Organiques Volatils
- **GES** : Gaz à Effet de Serre
- **NH₃** : Ammoniac
- **NO₂** : Dioxyde d'azote
- **NO_x** : Oxydes d'azote
- **O₃** : Ozone
- **PES** : Polluants à Effets Sanitaires
- **PFAS** : Les per- et polyfluoroalkylés
- **PIN** : Polluant d'Intérêt National
- **PM10** : Particules fines de diamètre inférieur à 10 µm
- **PM2,5** : Particules fines de diamètre inférieur à 2,5 µm
- **PUF** : Particules Ultrafines
- **SO₂** : Dioxyde de soufre
- **To** : Téraoctet
- **VTR** : Valeurs Toxicologiques de Référence

4 – AUTRES

- **API** : Application Programming Interface ou interface de programmation d'application est une interface logicielle qui permet de « connecter » un logiciel ou un service à un autre logiciel ou service afin d'échanger des données et des fonctionnalités.
- **OGC (Standards)** : Standards de l'Open Geospatial Consortium
- **SOMO35** : Indicateur correspondant au nombre cumulé des maxima journaliers de moyennes sur 8 heures des concentrations d'ozone supérieures au seuil de 70 µg/m³



Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

3 Allée des Sorbiers, 69500 BRON
Tél. 09 72 26 48 90
www.atmo-auvergnerhonealpes.fr



Crédit Photo : Adobe Stock, couverture : Éric Bergeri
Mise en page : agence **MIZU**
Impression : Imprimerie DELTA
47 Rue Ampère 69680 Chassieu